

OKLM
Société par actions simplifiée
au capital de 25 920 euros
Siège social : Villeneuve, 79240 VERNOUX EN GATINE
841 722 481 RCS NIORT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 1^{er} JUILLET 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2026

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2026 s'élevant à 1 195 988,42 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 195 988,42 euros

Solde	1 195 988,42 euros
A titre de dividendes	1 100 000,00 euros
Soit 424,38 euros par action	
Le solde	95 988,42 euros

En totalité au compte « **report à nouveau** » qui s'élève ainsi à 95 988,42 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2026 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1 100 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable au 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividendes distribués (€)	Revenus éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)	Revenus non éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)
N-1	273 000,00 €	273 000,00 €	0,00 €
N-2	660 000,00 €	660 000,00 €	0,00 €
N-3	273 000,00 €	273 000,00 €	0,00 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 1^{er} juillet 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Signé au moyen d'un procédé de signature électronique sécurisé.

Certifié conforme
Le Président
Olivier GAZEAU

Désignation de l'entreprise : SAS OKLM		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise VILLENEUVE 79240 VERNOUX-EN-GATINE		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 84172248100014		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, 31/01/2026			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
	Frais de développement*	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ	AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	AW		
	Participations	CS	CT	2 832 750	
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI		
	TOTAL (II)		BJ	2 832 750	BK
ACTIF CIRCULANT STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	6 000	BY	6 000
	Autres créances (3)	BZ	240 290	CA	240 290
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Disponibilités		CF	515 755	CG	515 755
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	762 045	CK	762 045
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW			
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM			
	Ecart de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	3 594 795	1A	3 594 795
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

Désignation de l'entreprise		SAS OKLM		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :25 920.....)			DA	25 920
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	2 354 080
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	2 592
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	110
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 195 988
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	3 578 691
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	
	Instruments financiers à terme			D1	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	4 858
	Dettes fiscales et sociales			DY	11 246
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	16 104	
Ecart de conversion passif * et différences d'évaluation			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 594 795	
REINVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	16 104	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SAS OKLM							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC	
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF	
			FG	60 000	FH		FI	60 000
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	60 000	FK		FL	60 000
	Production stockée *						FM	
	Production immobilisée *						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions * (9)						FP	
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						F1	
	Autres Produits (1) (11)						FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	
	Variation de stocks (marchandises) *						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	61 417
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	
	Salaires et traitements *						FY	
	Cotisations sociales (10)						FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (14)				GA	
			- dotations aux dépréciations				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*				GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						G1	
	Autres charges (12)						GE	
Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	61 417
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	-1 417
Operations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	1 200 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	10 402
	Reprises sur dépréciations						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						GO	
	Produits des cessions d'immobilisations financières						G2	
Total des produits financiers (V)							GP	1 210 402
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	
	Différences négatives de change						GS	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						G3	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
Total des charges financières (VI)							GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	1 210 402
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	1 208 984

Désignation de l'entreprise										SAS OKLM		Néant ☐ *				
												Exercice N				
Produits exceptionnels (7) (VII)										HD						
Charges exceptionnelles (6 bis – 6 ter- 7)										HH						
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ						
Impôts sur les bénéfices *										HK	12 996					
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 270 402					
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	74 413					
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	1 195 988					
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme									HO					
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières								HY					
			{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								1G					
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier *								HP					
			{ - Crédit-bail immobilier								HQ					
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									1H					
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									1J	1 200 000				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									1K					
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)									HX					
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)									RC					
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)									RD					
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				(	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS			A5		)	A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)												A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)												A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles												A8		
			dont cotisations facultatives Madelin				A10									
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				A11									
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)									HS						
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N						
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N						
										Charges antérieures		Produits antérieurs				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/01/2026 est de 3 594 794,86 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 1 195 988,42 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2025 au 31/01/2026.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation, régularité et sincérité, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/01/2026 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

SAS OKLM

Du 01/02/2025 au 31/01/2026

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS				
		V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
			suite à rééval.	acquisition
Immobilisations financières				
Autres participations		2 832 750,00		
TOTAL		2 832 750,00		
TOTAL GENERAL		2 832 750,00		
	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations financières				
Autres participations			2 832 750,00	
TOTAL			2 832 750,00	
TOTAL GENERAL			2 832 750,00	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

SAS OKLM

Du 01/02/2025 au 31/01/2026

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS						
	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice

ETAT DES DÉPRÉCIATIONS

SAS OKLM

Du 01/02/2025 au 31/01/2026

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS				
	Dépréciation début d'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Dépréciation fin de l'exercice

FILIALES ET PARTICIPATIONS

SAS OKLM

Du 01/02/2025 au 31/01/2026

Informations financières	Capitaux propres (2) (3)	Quote-part du capital detenue en %	Valeur comptable des titres détenus (4)		Montant net des prêts et avances consentis par la société (4) (5)	Montant des engagements donnés par la société (4)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos (3) (4) (6) (7)	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (3) (4) (7)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (4)
			Brute	Nette					
Filiales et participations									

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS (10 À 50 % DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)

1. Renseignements détaillés pour chaque participation (1)

4G PRODUCTION - 0 VILLENEUVE 79240 VERNOUX EN GATINE - 921384616	-19 206,21	25,00	250,00	250,00				-4 825,61	
4G INVEST - 0 VILLENEUVE 79240 VERNOUX EN GATINE - 913838496	-22 849,20	25,00	250,00	250,00				-1 181,20	
4G IMMOBILIER - 0 VILLENEUVE 79240 VERNOUX EN GATINE - 913206371	138 034,66	25,00	250,00	250,00	1 000,00			42 632,54	
4G MAGASINS - 0 VILLENEUVE 79240 VERNOUX EN GATINE - 913442612	27 905 921,53	25,00	2 832 000,00	2 832 000,00			276 000,00	14 571 507,47	1 200 000,00

B. TOTAL DES PARTICIPATIONS			2 832 750,00	2 832 750,00	1 000,00				1 200 000,00
-----------------------------	--	--	--------------	--------------	----------	--	--	--	--------------

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.
(2) Dans la monnaie locale d'opération.
(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus publics suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.
(4) En euros.
(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant.
(6) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels que le compte de résultat ne soit pas rendu public suivant les dispositions prévues pour les petites entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale ou participation peut ne pas être renseigné.
(7) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société ou des données d'un exercice antérieur du fait de la non disponibilité des comptes à la date d'établissement des comptes, le préciser dans la colonne « Observations ».

ETAT DES CRÉANCES

SAS OKLM

Du 01/02/2025 au 31/01/2026

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif circulant			
Autres créances clients	6 000,00	6 000,00	
Taxe sur la valeur ajoutée	809,70	809,70	
Groupe et associés (2)	1 010,00	1 010,00	
Débiteurs divers	238 470,40	238 470,40	
TOTAL	246 290,10	246 290,10	

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

SAS OKLM

Du 01/02/2025 au 31/01/2026

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	
	Montant
TOTAL	
PRODUITS À RECEVOIR	
	Montant
Autres créances	238 470,40
TOTAL	238 470,40

CAPITAUX PROPRES

SAS OKLM

Du 01/02/2025 au 31/01/2026

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 592,00	10,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 592,00	10,00

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

SAS OKLM

Du 01/02/2025 au 31/01/2026

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	4 858,22	4 858,22		
Impôts sur les bénéfices	9 260,00	9 260,00		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 986,00	1 986,00		
TOTAL	16 104,22	16 104,22		

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

SAS OKLM

Du 01/02/2025 au 31/01/2026

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	
	Montant
CHARGES À PAYER	
	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 406,62
TOTAL	2 406,62

